



# COMMISSION DEPARTEMENTALE DES COMPETITIONS MASCULINES SENIORS

## PROCES VERBAL N° 01

**Réunion du 20.08.2024**

**A : 18 h 00**

**Lieu : ETOUTTEVILLE**

**Présidence : M. Pierre LECORNU**

**Membres participants :** Messieurs FONTAINE Dominique, LANGLOIS Stéphane, LE BRUN Jean-Luc, MOGIS Michel.

Messieurs LIBERGE Jean responsable de pôle, CHANDELIER Lionel invité.

§§§§

### RECOURS

Les décisions ci-après de la Commission Départementale sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel, dans le **déla**i de **7 jours** à compter du lendemain de leur première notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.

§§§§

### RAPPEL AUX CLUBS

Les Clubs sont informés que toutes les feuilles de match sont contrôlées afin de vérifier la participation éventuelle de joueurs suspendus, les clubs en infraction au regard du statut régional de l'arbitrage, les clubs qui n'utilisent pas la tablette ou qui ne transmettent pas la FMI dans les délais impartis, les informations manquantes (absence du délégué à la police du terrain, licence manquante).

En cas d'utilisation d'une feuille de match papier, **c'est le club recevant** qui doit envoyer la feuille de match quel que soit le résultat de la rencontre.

Pour les clubs, qui souhaitent le report d'une rencontre pour raison exceptionnelle, le match ne pouvant avoir lieu à la date ou à l'heure prévue, la demande de report présentée par le club devra parvenir au secrétariat du District, via Footclubs et sera validée par le gestionnaire, comme prévu à l'article 7 du règlement des compétitions du DFSM.

**Championnat Vétérans** : comme prévu à l'article 12 du règlement des compétitions du DFSM, doivent être inscrit sur la feuille de match 14 joueurs au maximum, tous de la catégorie Vétérans.

**District de Football de Seine-Maritime**

Siège de Bois-Guillaume : ☎ 02.35.12.17.70

Antenne de Dieppe : ☎ 02.35.82.91.15 - Antenne du Havre : ☎ 02.32.74.93.40

Mail : [district@dfsm.fff.fr](mailto:district@dfsm.fff.fr) - Site internet : <https://dfsm.fff.fr/>



**Critérium Vétérans** : à compter de la saison 2019/2020, les clubs pourront inscrire sur la feuille de match 16 joueurs au maximum, tous de la catégorie Vétérans, et procéder à 5 remplacements. Cette mesure ne s'applique pas pour **la coupe Vétérans André Strappe** ou 14 joueurs au maximum peuvent être inscrits sur la feuille de match.

## DEBUT DE LA REUNION

le Président accueille les membres de la commission et les remercie de leur présence. Un tour de table est organisé pour se présenter et ainsi mieux se connaître.

### Information pour les clubs

Aucun match de la 1ère journée de tous les championnats seniors après-midi matins et vétérans ne sera remis.

#### INFORMATION IMPORTANTE

La Commission Départementale des Compétitions Masculines Seniors tient à rappeler :

- Qu'elle refusera toutes les demandes de report pour les rencontres de championnat Seniors et critérium Vétérans.
- Sul est autorisé d'avancer les rencontres
- Possibilité de jouer en semaine pour le critérium Vétérans avec l'accord de la Commission.

Ensuite il est procédé à l'attribution des groupes pour le contrôle des feuilles de match.

SENIORS D1 Après-Midi et D1 Matin : M. LE BRUN Jean-Luc

SENIORS D2 Après-Midi et D2 Matin poules A et B : M. FONTAINE Dominique

SENIORS D3 Après-Midi et D2 Matin poules C D E : M. LANGLOIS Stéphane

SENIORS D4 Après-Midi : M. FOISSEAU Joel

SENIORS D3 Matin : M. LEFEVRE Dominique

VETERANS : M. MOGIS Michel

- une discussion s'engage sur le contrôle des feuilles de match.

Ce qu'il faut contrôler et éventuellement qu'elles sont les amendes.

M.LECORNU préparera une feuille de match en exemple et l'enverra à tous les membres de la Commission.

Il est évoqué les différentes coupes du DFSM, on se dirige vers la participation de tous les membres de la commission aux différents tirages plutôt qu'une seule personne par catégorie.

- Le sujet de la cellule de veille est abordé.

M. LIBERGE explique aux membres de la commission le rôle de la cellule de veille, ce qu'il faut faire, qui faut-il prévenir.



Il faudra des volontaires

Le Président en parlera avec le Président du DFSM.

Le Président remercie les membres de la Commission et les invités pour cette première réunion qui laisse apparaître une volonté de bien travailler en bonne harmonie.

Fin de la réunion 19h30.

Le Président

P.LECORNU

le secrétaire

M.MOGIS